

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	37 (1908)
Heft:	15
Rubrik:	Premiers exercices de langage français dans les écoles bretonnes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ce qui concerne la troisième conclusion du rapport, je me joins à l'observation présentée par M. Barbey, inspecteur de la Broye. J'ai eu l'honneur de faire partie de la Commission du livre de lecture III^{me} degré. Messieurs, cette Commission n'a pas la prétention d'avoir fait une œuvre parfaite. Je suis d'accord qu'on introduise, dans une nouvelle édition, des chapitres d'hygiène pratique — l'édition actuelle en a déjà, on pourrait amplifier cette partie — mais je ne vois pas pourquoi, à l'occasion d'un rapport sur la lutte contre la tuberculose, on vient dire que le livre de lecture III^{me} degré, contient un grand nombre de chapitres inutiles. Ce n'est pas ici que doivent intervenir ces insinuations. Nous avons une tribune pédagogique : c'est le *Bulletin*. Les instituteurs peuvent y correspondre et y exposer leurs vues. C'est de cette façon qu'ils collaboreront à l'amélioration de nos manuels scolaires.

Je souscris des deux mains au vœu formulé par les orateurs précédents en ce qui concerne l'institution du médecin scolaire. L'hygiène de nos écoles y gagnera, parce que le médecin scolaire saura exiger l'application du Règlement général, relativement aux questions de propreté, etc.

Tous ces points sont, à mon avis, d'une grande importance dans la lutte contre la tuberculose à l'école. (A suivre.)

Premiers exercices de langage français dans les écoles bretonnes

Les pages qui suivent ne peuvent présenter qu'un intérêt médiocre pour la généralité des lecteurs du *Bulletin*. Néanmoins, « le Vieux-Maitre » ose demander pour elles l'hospitalité, persuadé qu'elles ne seront pas inutilement lues par les jeunes maîtres et maîtresses de la partie bretonnante du diocèse. Ces réflexions n'ont d'ailleurs d'autre but que de montrer la possibilité, la facilité même, d'amener les petits bretonnents à s'exprimer en français dès les premières semaines de leur vie scolaire, et avant même qu'ils sachent lire.

Quiconque a enseigné dans les écoles rurales des paroisses bretonnes, a pu constater l'ennui qui s'empare du petit élève pendant les premiers mois. Assis pendant de longues et monotones heures devant le tableau de lecture, combien de fois n'a-t-il pas rêvé de « l'école buissonnière », en regardant ces cartons noircis qui ne lui présentent que des mots et des phrases vides de sens ! Le service à lui rendre, c'est de le

distraire en l'instruisant. Or près de trente années d'enseignement dans une école bretonne me permettent d'affirmer qu'on obtient ce résultat au moyen d'exercices oraux de langage breton-français. Rien n'éveille autant sa curiosité que d'entendre articuler, successivement dans sa langue maternelle et dans la langue française, des phrases exprimant des choses connues de lui. A la joie qui rayonne dans ses yeux, au sourire qui épanouit son visage, on devine le charme qu'il trouve dans ce genre d'enseignement, le plus important, je crois, après l'enseignement du catéchisme.

Le français est, en effet, la langue officielle de l'école ; c'est en français que le maître s'exprime, et en français, par conséquent, que doivent parler le plus tôt possible les élèves.

Mais pour arriver à ce résultat, comment procéder ? On sait de quelle façon s'y prennent les familles riches qui veulent faire apprendre à leurs enfants une langue étrangère : elles les confient à une personne qui devra constamment leur parler en cette langue et les enfants ne tardent pas à acquérir, sans fatigue et presque en s'amusant, la pratique de la langue parlée par le maître. Or la plupart des enfants de nos campagnes bretonnes, avant leur entrée à l'école, n'ont parlé, n'ont entendu parler que le breton : c'est la langue du foyer domestique, et plaise au ciel qu'elle le soit longtemps, toujours ! On peut donc dire que le français est pour eux une langue étrangère. Dès lors, n'est-il pas rationnel de suivre, avec ces enfants, la méthode employée, avec tant de succès, pour familiariser avec l'anglais ou l'allemand les enfants des familles riches ?

Donc, dès les premiers jours, le maître initiera les commençants à la prononciation, en leur faisant répéter des mots français : noms, adjectifs, verbes, pronoms ; puis, avec ces mêmes mots, il formera de petites phrases courtes et simples, exprimant ce qui touche de plus près l'enfant. C'est en entendant exprimer ainsi une pensée, d'abord en breton, puis immédiatement en français, que l'élève parviendra à deviner une idée sous des mots qui, la veille, étaient encore barbares pour lui. Et, par ce moyen, deux facultés sont constamment exercées : la mémoire et l'intelligence, la mémoire surtout, en général trop tardivement cultivée. De la mémoire et de l'intelligence des mots à la construction de petites phrases, il n'y a qu'un pas ; et ce pas, les élèves le franchissent vite et sans peine, sous la conduite du maître, voire même d'un moniteur, ce qui n'est pas sans importance.

Ces exercices, on le voit, n'offrent aucune difficulté. Il suffit au maître d'avoir toutes prêtes, mais écrites, des phrases où il est question d'objets connus de l'enfant : ses membres, ses

habits, ses jouets, etc. On s'apercevra, dès les premiers exercices, de l'entrain qu'apportent les élèves à de pareilles leçons.

Un des premiers exercices à faire est le suivant : à l'aide du mot *voici* et du *nom* de chacun des membres du corps, on peut former beaucoup d'expressions : voici ma main, voici mon bras, voici mon épaule, etc. Comme accompagnement de la répétition de chacune de ces expressions, en breton et en français, par chaque élève, et parfois par tous les élèves ensemble, on peut faire indiquer le membre dont on prononce le nom. L'enfant le fera en souriant ; et où serait le mal, si une gaieté plus bruyante apparaissait de temps en temps dans une salle dont les quatre murs sont, pour le petit campagnard, un horizon moins riant que celui des champs et des coteaux où il est habitué à gambader en paissant son troupeau ? Après les noms des membres du corps, lesquels, joints à des verbes, peuvent donner matière à plusieurs leçons, viendront les noms des vêtements, des objets qui sont dans la classe, des membres de la famille, des animaux de la ferme, des outils, des jouets, etc.

Au bout de quelques semaines, la mémoire de l'élève lui permettra de répéter tout cela chez lui. L'épithète de savant lui sera vite donnée dans la maison paternelle, où son verbiage fera la joie des parents, et, à coup sûr, sera proclamé bien habile le maître du petit gallehour. Or chacun sait que l'estime des familles pour le maître est un facteur important de la prospérité d'une école.

Mais, me dira-t-on, il faut pouvoir parler le breton pour faire ces exercices de langage !

J'avoue que je n'y vois pas une absolue nécessité ; sans doute, il est préférable que le maître puisse s'exprimer en breton ; mais qu'un titulaire ou qu'un adjoint — le cas peut se présenter — ne sache pas assez le breton pour le parler, il lui sera facile de trouver dans sa classe, surtout dans une classe à un seul maître, un élève suffisamment familiarisé avec les deux langues pour être chargé de cet exercice comme moniteur, à condition que les phrases soient préparées et écrites par le maître. Rarement le maître aura besoin d'intervenir pour exiger l'attention nécessaire à l'exercice de langage : les élèves sentent d'instinct la nécessité de s'exercer à parler français.

Dans certaines localités, les parents exigent que leurs enfants ne parlent jamais le breton dans les dépendances de l'école, en particulier pendant les récréations. Ils poussent même l'intransigeance jusqu'à refuser toute confiance aux écoles où l'on a l'habitude de s'exprimer en breton pendant les jeux. Pourtant il est évident qu'on ne peut demander à un enfant

de parler une langue qu'il ignore. Faut-il donc le condamner au silence jusqu'à ce qu'il l'ait apprise ? Ce serait ridicule et cruel. Laissez-le parler breton : il sera bientôt très fier d'employer, en récréation, les expressions françaises apprises pendant la classe. Veillez, de votre côté, à ce que les élèves qui savent le français se servent de cette langue au cours des jeux, sans toutefois vous croire obligés de sévir lorsque, parfois et sans parti-pris, les conversations se tiennent en breton. Les études françaises ne souffriront pas de ce fait que vos élèves, au hasard des circonstances, s'expriment dans une langue qui, quoi qu'on fasse, leur sera toujours la plus familière, puisqu'elle est leur langue maternelle. *Le vieux maître.*

Nos plantes médicinales

(Suite.)

TORMENTILLE (*Potentilla Tormentilla Sibt.*). — Rhizôme épais, tiges grêles, étalées ascendantes, très feuillées, dichotomes. — Fleurs à 4 pétales jaunes. Fl. juin-juillet.

Bois, prés, tourbières de la plaine et des montagnes.

La Tormentille est un de nos meilleurs astringents. Sa racine, en décoction, combat avec avantage les diarrhées, les hémorragies et surtout l'incontinence d'urine nocturne chez les enfants. Séchée, pulvérisée et réduite en pâte au moyen d'un jaune d'œuf, elle donne des résultats efficaces et très rapides dans les cas de panaris.

Dans cette nombreuse et intéressante famille des Rosacées, mentionnons encore en terminant la charmante Dryade (*Dryas octopetala L.*), si commune sur les Alpes et si appréciée des montagnards qui la récoltent sous le nom de Thé suisse. On en prépare en effet un thé agréable. Au fond, on ne sait pas bien ce qu'il faut entendre par ce nom de Thé suisse. A la montagne c'est la Dryade : à la plaine, c'est l'Aspérule odorante. Pour d'autres, c'est une composition dans laquelle entrent plusieurs plantes, l'Anthyllide, par exemple, dont nous avons déjà parlé.

FAMILLE DES CUCURBITACÉES

BRYONE (*Bryonia alba L.*). — Vigne du diable, Colubrine ; pat. Cudra batarda. — Racine grosse, charnue ; tiges grêles, sarmenteuses, grimpantes, velues. Feuilles cordiformes à lobes anguleux. Plante dioïque ou monoïque. Fleurs blanchâtres.